

Quelques statistiques sur les ménages mono

On entend un peu de tout sur la place des ménages mono. L'explication de ces approximations se trouve notamment dans les Perspectives des ménages du Bureau fédéral du Plan qui regroupent sous l'intitulé « Familles monoparentales » à la fois des ménages avec de jeunes enfants et des ménages parfois très âgés vivant avec un ou plusieurs enfant(s) eux-mêmes plus ou moins âgés.

Pour donner une idée de cette réalité, voici le pourcentage d'enfants 25 ans et + et de 50 ans et + dans des familles monoparentales telles qu'appréhendées par le Bureau fédéral du Plan.

Notes méthodologiques :

- *Les deux sources de données utilisées ici sont la BCSS (Banque Carrefour de la Sécurité Sociale) et le Bureau fédéral du Plan. Il y a de très petites différences entre les observations de la BCSS et celles de Bureau fédéral du Plan. On notera encore qu'il peut y avoir des enfants dans d'autres ménages que les familles mono ou les couples mais c'est un phénomène très marginal dont on ne tient pas compte ici.*
- *Les données de base sont celles du registre de la population. La réalité quotidienne d'un ménage peut être différente de ce qui est enregistré administrativement. C'est probablement pour cette raison que les observations concernant les familles monoparentales via le registre de la population peuvent être quelque peu différentes des données de l'enquête SILC.*

Proportion d'enfants de 25 et + et de 50 ans et + dans le total des enfants monoparentaux au 1er janvier – Source : Bureau fédéral du Plan

		2022	2024
Belgique	% > 25 ans	20,7%	20,9%
	% > 50 ans	4,5%	4,4%
Bruxelles	% > 25 ans	17,8%	18,3%
	% > 50 ans	2,2%	2,2%
Flandre	% > 25 ans	21,4%	21,3%
	% > 50 ans	5,4%	5,1%
Wallonie	% > 25 ans	21,0%	21,3%
	% > 50 ans	4,3%	4,2%

Pas de doute que la cohabitation de parents âgés avec des enfants eux-mêmes vieillissants peut constituer un objet d'analyse socio-économique très intéressant (ces enfants âgés ont-ils toujours vécu avec leur(s) parent(s) ou sont-ils revenus dans le ménage d'origine ?, si oui, dans quelles circonstances ?, comment se passe la cohabitation ?, quels rapports financiers ?, etc., etc.).

Mais, dans la plupart des cas, les représentations et les préoccupations portent sur des parents seuls (le plus souvent des femmes) avec des enfants plus ou moins jeunes, même si, marronnier parmi d'autres, revient régulièrement au devant de l'actualité la problématique des Tanguy's.

Cette courte note vise juste à (re)mettre les pendules à l'heure.

En résumé, voici 6 indicateurs essentiels, pour les 3 régions et la Belgique.

*Bien mesurer la place des ménages monos – fin 2021/début 2022 – Source : BCSS
(Bureau du Plan pour le pourcentage d'enfants mono dans le total des enfants de moins de 25 ans)*

Indicateur	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Nombre de ménage mono définition Bureau du Plan	65.156	236.160	195.584	496.900
Nombre de ménages mono dont le cadet a maximum 25 ans	52.296	174.158	146.562	373.016
<i>En % du nombre total de ménages mono</i>	80,3%	73,7%	74,9%	75,1%
<i>En % du nombre total de ménages</i>	9,3%	6,0%	9,1%	7,4%
<i>En % des ménages avec enfants dont la cadet a maximum 25 ans</i>	30,4%	19,4%	27,9%	23,4%
<i>% des enfants mono dans le total des enfants de maximum 25 ans</i>	27,1%	17,7%	25,4%	21,2%

Voici comment lire ce tableau (nombres arrondis) pour la Belgique ; fin 2021/début 2022,

- il y a 497.000 ménages mono, tous âges des parents et des enfants confondus
- parmi ceux-ci, 373.000 ont un cadet de moins de 25 ans
- ces ménages mono avec de jeunes enfants représentent
 - 75,1% des ménages mono (définition Bureau fédéral du Plan)
 - 7,4% du total des ménages privés
 - 23,4% du nombre total de ménages avec des enfants dont le cadet a maximum 25 ans
- enfin, les enfants de ménages mono de moins de 25 ans représentent 21,2% du total des enfants de ménages avec de "jeunes" enfants.

Voici les taux de pauvreté estimés pour les familles monoparentales. On rappellera que l'enquête SILC (qui sert notamment à mesurer la pauvreté) considère comme ménage monoparental ceux pour lequel au moins un enfant à moins de 25 ans.

Taux de pauvreté des familles monoparentales – 2024 (revenus de 2023)

	Taux de pauvreté	Borne inférieure*	Borne supérieure*
Belgique	25,50%	20,00%	31,60%
Bruxelles	41,30%	27,90%	55,70%
Flandre	22,00%	13,70%	32,20%
Wallonie	24,20%	15,60%	34,70%

* Borne inférieure/supérieure de l'intervalle de confiance (niveau de confiance 95%) du taux de risque de pauvreté

Voici le nombre estimé de ménages mono pauvres si on applique ces taux de pauvreté aux données de la BCSS.

Nombre de familles monoparentales pauvres – fin 2021/début 2022 – Estimations

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Estimation	21.600	38.300	35.500	95.400
<i>Borne inférieure</i>	14.600	23.900	22.900	61.300
<i>Borne supérieure</i>	29.100	56.100	50.900	136.100

Enfin, en termes de besoins (crèches, soutiens aux études...) il est intéressant de constater que les familles monoparentales ont, proportionnellement, moins de jeunes cadets et plus de cadets âgés.

Structure des ménages en fonction de l'âge du cadet – en % – fin 2021/début 2022 – Source : BCSS

Age du cadet	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	Familles mono	Familles autres						
00-02	12,4%	27,3%	7,1%	21,4%	8,5%	21,5%	8,4%	22,0%
03-05	12,2%	18,3%	9,6%	14,5%	10,1%	15,2%	10,2%	15,1%
06-11	25,1%	23,8%	24,3%	24,1%	24,1%	23,9%	24,3%	24,0%
12-14	12,5%	9,3%	13,9%	10,9%	13,4%	10,7%	13,5%	10,7%
15-17	12,3%	7,7%	14,3%	9,9%	14,2%	9,9%	14,0%	9,6%
18-19	7,8%	4,5%	9,5%	5,9%	9,5%	6,0%	9,3%	5,8%
20-24	17,6%	9,1%	21,3%	13,5%	20,3%	12,9%	20,4%	12,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

ANNEXE STATISTIQUE

Voici les tableaux de base. Les données de la BCSS s'arrêtent fin 2021 (= début 2022).

Vue d'ensemble des ménages – fin 2021/début 2022 – Source : BCSS

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Couples sans enfant	82.819	836.065	359.426	1.278.310
Couples avec enfant(s)	131.495	818.581	431.459	1.381.535
<i>dont ménages dont le cadet < 25 ans</i>	119.593	722.189	378.197	1.219.979
Familles monoparentales	65.156	236.160	195.584	496.900
<i>dont ménages dont le cadet < 25 ans</i>	52.296	174.158	146.562	373.016
Total des ménages avec enfant(s)	196.651	1.054.741	627.043	1.878.435
<i>dont ménages dont le cadet < 25 ans</i>	171.889	896.347	524.759	1.592.995
Personnes seules	262.898	948.333	596.762	1.807.993
Autres ménages	20.241	52.376	29.634	102.251
Total	562.609	2.891.515	1.612.865	5.066.989

Vue d'ensemble des ménages – fin 2021/début 2022 – en % du total des ménages – Source : BCSS

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Couples sans enfant	14,7%	28,9%	22,3%	25,2%
Couples avec enfant(s)	23,4%	28,3%	26,8%	27,3%
<i>dont ménages dont le cadet < 25 ans</i>	21,3%	25,0%	23,4%	24,1%
Familles monoparentales	11,6%	8,2%	12,1%	9,8%
<i>dont ménages dont le cadet < 25 ans</i>	9,3%	6,0%	9,1%	7,4%
Total des ménages avec enfant(s)	35,0%	36,5%	38,9%	37,1%
<i>dont ménages dont le cadet < 25 ans</i>	30,6%	31,0%	32,5%	31,4%
Personnes seules	46,7%	32,8%	37,0%	35,7%
Autres ménages	3,6%	1,8%	1,8%	2,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

*Vue d'ensemble des ménages **avec enfants** – fin 2021/début 2022 – Source : BCSS*

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Couples avec enfant(s)	131.495	818.581	431.459	1.381.535
<i>dont ménages dont le cadet < 25 ans</i>	119.593	722.189	378.197	1.219.979
Familles monoparentales	65.156	236.160	195.584	496.900
<i>dont ménages dont le cadet < 25 ans</i>	52.296	174.158	146.562	373.016
Total des ménages avec enfant(s)	196.651	1.054.741	627.043	1.878.435
<i>dont ménages dont le cadet < 25 ans</i>	171.889	896.347	524.759	1.592.995

*Vue d'ensemble des ménages **avec enfants** – fin 2021/début 2022 – en % du total des ménages avec enfants
Source : BCSS*

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Couples avec enfant(s)	66,9%	77,6%	68,8%	73,5%
<i>dont ménages dont le cadet < 25 ans</i>	69,6%	80,6%	72,1%	76,6%
Familles monoparentales	33,1%	22,4%	31,2%	26,5%
<i>dont ménages dont le cadet < 25 ans</i>	30,4%	19,4%	27,9%	23,4%
Total des ménages avec enfant(s)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>dont ménages dont le cadet < 25 ans</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Sources : BCSS, Bureau fédéral du Plan et IWEPS – Calculs et estimations propres